GpM
Groupe MARTEL
LIEUX DE VIE & SERVICES
IMMOBILIERS

2000
2020ans

www.gpm-immobilier.com

Vous êtes notre bien le plus précieux!

32 Avenue des FOURNEAUX
17690 ANGOULINS-SUR-MER
TÉL. 05 46 370 300
contact@gpm-immobilier.com

# Liste des prescriptions complémentaire des bâtiments de France

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'acquisition d'un terrain sur le lotissement Les lilas à Meursac voici la liste des prescriptions types à appliquer pour les dépôts de permis de construire à venir :

- **Volumétrie et composition**
  - Toitures à pente comprise entre 28 et 35% (environ 16°)
  - Emprise simple, rectangulaire en T ou en L
  - Composition inspirée des typologies locales
  - Alignement obligatoire des linteaux sur une même façade
  - Limitation à deux formats de fenêtres par façade
- **Couvertures**
  - En tuiles creuses en terre cuite, teintes rouge mêlées (3 à 4 tons). Pas de tuile à fond plat
  - Egout maçonné avec débord de 12 à 16 cm hors gouttière par rapport au nu extérieur du mur
  - Aucun débord de toit sur pignon
  - Gouttières et descentes : en zinc naturel OU aluminium de ton gris moyen et de section ronde imitant la zinguerie
  - Tuile béton, composites, de teinte noire, brunie ou pailles interdits
- **Façade**
  - Enduit clair, finition lissée ou grattée fin, sans motif particulier
- **Menuiseries**
  - Fenêtres significativement plus hautes que larges
  - Pose des menuiseries en retrait de 15 à 20 cm nu extérieur de la façade
  - Volets battants en bois peint, à lames verticales, pentures droites
  - Matériaux d'imitation interdits
  - Faux petits bois incorporés dans le vitrage interdits
- **Couleurs**
  - Menuiseries pleines (portes, volets, portes de garage) peintes dans les teintes régionales : gris clair, beige, gris-vert, gris-bleu
  - Menuiserie de fenêtres en teintes claire
- **Aménagement Paysager**

  Clôtures sur rue adaptées au contexte : haie ou muret enduit
  - Clôtures mitoyennes en grillage souple à maille losangée ou rectangulaire, doublé d'une haie locale (panneaux rigides soudés interdits)
  - Surfaces imperméables limitées aux stationnements devant garage. Autres surfaces perméables : stabilisé calcaire, gravillon beige, pavé, herbe, plantations
  - Arbres abattus remplacés par des sujets de haute tige d'essences locales
- **Piscine (le cas échéant)**
  - Parois et fond du bassin en teintes sobres (gris ou beige). Bleu interdit
  - Protection hivernale par bâche sombre uniquement. Volumes gonflables ou ossatures exclus